

COMMUNIQUE DE PRESSE

Consultation régionale sur le Grenelle de l'environnement Perpignan le 12 octobre 2007

Perpignan a été choisie, parmi 15 villes de métropole et d'outre-mer, pour organiser une consultation régionale sur le Grenelle de l'environnement. La démarche, fondée sur une consultation très large des différents acteurs et du grand public, doit aboutir fin octobre à l'élaboration d'un plan d'actions national de 15 à 20 mesures concrètes et quantifiables, arrêté par le Président de la République.

«Le Grenelle de l'environnement sera un contrat entre l'Etat, les collectivités territoriales, les syndicats, les entreprises et les associations. Je veux que ce contrat engage les responsables» N. Sarkozy 21 mai 2007

Le calendrier

de juillet à septembre : élaboration de propositions d'actions au sein de 6 groupes de travail institués par le ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durables (MEDAD). Ces groupes sont composés de représentants de l'Etat, de collectivités locales, d'ONG, d'employeurs, de salariés et de personnalités qualifiées (ci-joint dossier de presse du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables)

1ère quinzaine d'octobre : consultation en région du grand public et des acteurs locaux autour des mesures proposées. 15 villes sont chargées d'organiser la consultation locale. Avec Sofia Antipolis, Perpignan est la seule ville du sud de la France participant à cette démarche

fin octobre : élaboration du plan d'actions qui sera mis en œuvre après avoir été soumis au Président de la République

La consultation régionale de Perpignan

La consultation régionale se déroulera le 12 octobre prochain au palais des congrès de Perpignan. Cette manifestation, à laquelle les acteurs locaux des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon sont associés, se déroulera en deux temps :

Ateliers préparatoires (matinée)

Les travaux en ateliers reprendront les thématiques des 6 groupes de travail parisiens. Ils réuniront, sur le même modèle, des représentants du parlement ou des collectivités locales, des ONG écologiques, des représentants de l'Etat, des représentants des forces économiques, des représentants syndicaux, ainsi que des personnalités spécialistes de l'écologie et du développement durables (universitaires, responsables d'organismes publics ou privés...).

Atelier 1 lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie

Atelier 2 préserver la biodiversité et les ressources naturelles

Atelier 3 instaurer un environnement respectueux de la santé

Atelier 4 adopter des modes de production et de consommation durables (agriculture, pêche, agroalimentaire, distribution, forêts et usages durables des territoires)

Atelier 5 construire une démocratie écologique : institutions et gouvernance

Atelier 6 promouvoir des modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi



PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

suite et fin du communiqué de presse

Page 2/2

Réunion publique (après-midi)

Une réunion publique très largement ouverte se déroulera dans l'après-midi.

Il sera procédé à une restitution des travaux des différents ateliers à laquelle le public sera amené à réagir.

Diverses interventions clôtureront cette réunion publique.

L'ensemble des contributions sera versé au dossier du Grenelle de l'environnement qui se réunira fin octobre en présence du Président de la République.

site officiel :

www.legrenelle-environnement.fr